

A Montreuil, le 25 octobre 2023
Syndicats de la production,
Et de la transformation du papier

Compte-rendu du Groupe Technique Paritaire **Du 25 octobre 2023.**

Un **Groupe Technique Paritaire (GTP)** s'est tenu le 25 octobre 2023 à l'**UNIDIS** pour reprendre le travail sur l'accord de formation professionnelle interbranche. Durant cette réunion, la **FILPAC-CGT** a rappelé l'importance d'aboutir à un accord qui tient la route afin de rendre la branche attractive, préparer le futur de nos industries et les pérenniser dans le temps. Trop de salarié.es sont parti.es avec leur savoir et leur savoir-faire.

Notre organisation syndicale avait porté les revendications suivantes le 21 juin dernier :

- ☞ Cartographie des métiers de la branche.
- ☞ Un entretien d'évaluation fait avec sérieux pour avoir un état des lieux des besoins.
- ☞ Un passage sur les formations dites obligatoires qui seront exclues du dispositif comme l'habilitation, les CACES etc...
- ☞ CPF : offrir la possibilité aux salarié.es d'utiliser le CPF pendant le temps de travail sans perte de rémunération.
- ☞ Définir les règles du « tutorat » et imposer que cela se fasse en doublon.
- ☞ Rémunérer les « tuteurs » de la façon suivante : 20€ net par jour par personne formée avec une prime de 1000€ net si le « stagiaire » a obtenu un diplôme, une certification ou une qualification.
- ☞ Prime : 40€ net par jour de déplacement si ce déplacement nécessite une nuitée à l'extérieur du domicile ainsi que la prise en charge de l'ensemble des frais de déplacement.
- ☞ Prioriser les seniors pour être « tuteurs » avec le maintien de la rémunération si elles ou ils doivent passer de journée. Il en va de même pour les maîtres d'apprentissage.
- ☞ Pour les salarié.es formées, la reconnaissance de la qualification dans les 3 mois qui suivent la fin de la formation.
- ☞ Formation CSSCT : 5 jours de formation pour tous les élu.es CSE pris en charge à 100% par les employeurs et à chaque mandat. De même pour les formations ECO CSE avec prise en charge.
- ☞ La mise en place d'une grille de qualification avec une correspondance à un coefficient.

A ce jour, la négociation s'est arrêtée sur le tutorat, un prochain **GTP** est programmé le 13 décembre prochain afin d'avancer sur ce futur accord de formation.

Le collectif de négociation.